

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS 2023

Mardi 28 mars 2023 à 14 heures

– Par visioconférence Zoom –



▶ GUIDE PRATIQUE

▶ DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX VOTES ET APPROBATIONS

TÉLÉCHARGER ET INSTALLER ZOOM US SUR VOTRE ORDINATEUR

1/ Télécharger le logiciel ZOOM US

- Sur votre navigateur (Chrome, Firefox...), saisissez : <https://zoom.us/>,
- Allez tout en bas de la page et dans la 2^e colonne intitulée "Télécharger" sélectionnez l'item « Client de Réunions Zoom »,
- La page « Centre de téléchargement » apparaît, sous le titre « Client Zoom pour les réunions », cliquez sur le bouton "Télécharger".
- Le téléchargement du fichier « ZoomInstaller.exe » se fait rapidement, il pèse environ 10 Mo. Allez le chercher dans votre répertoire « Téléchargements » ou « Download » selon votre système.

2/ Installer le logiciel ZOOM US

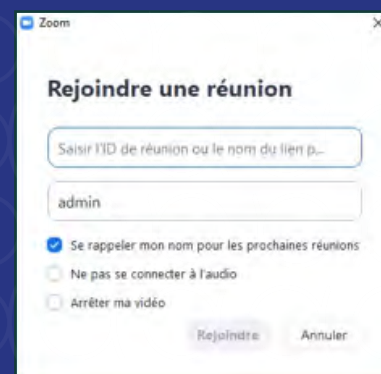
- Double-cliquez sur le fichier « ZoomInstaller.exe » ou « ZoomInstaller »

À l'issue de l'installation, la fenêtre ci-contre apparaît :
L'installation est terminée, vous n'avez pas à vous connecter.
Il vous suffira le jour de l'assemblée générale de lancer Zoom
et de cliquer sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».



3/ Rejoindre une réunion

- Lancez l'application « Zoom » comme décrit ci-dessus,
- Cliquez sur « Rejoindre une réunion », la fenêtre ci-contre apparaît,
- Entrez les paramètres de la réunion qui vous ont été communiqués dans la convocation à l'Assemblée générale ATLAS :
 - > Saisissez l'ID de la réunion (11 chiffres),
 - > Remplacez « admin » par vos nom et prénom,
 - > Cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre ».
- Une nouvelle fenêtre apparaît : entrez votre mot de passe (chiffres et lettres) et cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».



- La fenêtre ci-contre apparaît :
 - > Ne pas vous connecter, l'animateur est ATLAS, l'administrateur de la réunion,
 - > Attendez qu'une grande fenêtre s'affiche avec les vignettes des autres participants,
 - > Sélectionnez en bas à gauche l'audio et la vidéo si celle-ci ne s'est pas enclenchée automatiquement.



Pour approfondir, voici l'adresse d'un bon tutoriel en ligne :
<https://support.zoom.us/hc/en-us/articles/203020795-How-To-Install-on-Mac>

COMMENT VOTER ?

Les différents votes à l'ordre du jour se feront en ligne, via la plateforme Balotilo, du jeudi 23 mars à 17h00 au mardi 28 mars à 16h.

**NB : Si vous le pouvez, merci d'être présent pendant l'Assemblée numérique ou de donner procuration.
Seuls comptent pour atteindre le quorum les présents et représentés.**

Il s'agit d'un vote à bulletin secret. **Aujourd'hui jeudi 23 mars**, vous allez recevoir un email intitulé "**Balotilo - ATLAS - Assemblée Générale ordinaire 2023**" qui se présentera comme ci-dessous :



atlas@atlas-citl.org vous invite à participer au vote à bulletin secret :

ATLAS Assemblée Générale du 28 mars 2023

Groupe / Association : ATLAS

Pour voter, cliquez sur :

<https://www.balotilo.org/xxxxxxxxxxxxxxxxxxx>

Ce lien est personnel. Veuillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au mardi 28 mars 2023 à 16h00 (heure de Paris) pour participer.

Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du mardi 28 mars 2023 à 16h00.

Votre clé de contrôle est "XXXXXXX".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Il vous communiquera **votre lien de connexion** ainsi qu'une clé de contrôle.

Vous pourrez **consulter les résultats de l'élection avec ce même lien**, dès le mercredi 29 mars à partir de 13h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS

MARDI 28 MARS 2023 • 14 H

L'ordre du jour :

1. **Rapport moral de la présidente** et vote sur ce rapport ;
2. **Rapport d'activité de la secrétaire générale** et vote sur ce rapport ;
3. **Rapport financier du trésorier** et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
5. **Approbation des comptes annuels** et vote sur l'affectation du résultat ;
6. Lecture du **rapport spécial de la Commissaire aux comptes** sur les conventions réglementées et vote sur ce rapport ;
7. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
8. Débat d'orientation ;
9. **Élections au Conseil d'administration** : présentation des candidats et vote.

[Les documents joints à ce dossier faisant l'objet d'un vote sont indiqués en gras]

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Chers adhérents et chères adhérentes d'ATLAS,

L'année qui vient de s'écouler n'a évidemment pas été un long fleuve tranquille. Pour une association qui s'occupe de traduction, et qui a donc en permanence les yeux tournés vers les autres, nous avons été particulièrement traversé-es par les drames de ce monde. Et comme nous ne sommes à la fois que cela et tout cela, c'est-à-dire une association culturelle qui fête ses 40 ans en 2023, une association d'intérêt général fière de sa longévité, qui défend une discipline à la fois intellectuelle et artisanale, un savoir-faire (trop) discret, un métier aux multiples facettes et les personnes qui l'exercent, nous avons tâché, toujours attentifs au monde, de poursuivre nos missions historiques pour continuer à revendiquer la traduction comme « la langue des langues ».

En 2022, c'est donc avec détermination et conviction que nous avons :

- 1) soutenu le travail de traductrices et traducteurs littéraires – en début, en milieu, comme en fin de carrière ;
- 2) sensibilisé tous les publics aux enjeux et à la pratique de la traduction littéraire, sans hiérarchie et sans idées préconçues de ce que doit être la langue – une compréhension par le faire ;
- 3) développé les réseaux nationaux et internationaux de professionnels de la traduction pour solidifier un maillage traductif essentiel et bénéfique.

Le rapport d'activité 2022 revient évidemment en détail sur nos actions et je ne voudrais pas le paraphraser ; aussi je vous encourage à le lire, et à (re) découvrir en texte, en images et en chiffres nos actions de cette année écoulée. D'Arles à Paris en passant par Lyon et la Sicile, Vaulx-en-Velin et Figeac, la Seine-Saint-Denis et la Région PACA, Tunis, Alger, Tanger... et tous les lieux de résidence des boursiers *Levées d'encre* (Grèce, Espagne, Italie), ATLAS et ses programmes ont parcouru la France, l'Europe et la Méditerranée. Son Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL), que beaucoup d'entre vous connaissent, n'a jamais aussi bien porté son nom : avec 159 traducteurs et traductrices de 36 pays différents venues à Arles pour traduire, collectivement ou en solitaire. De même que le serbe et l'albanais (programme *Translation in Motion*), la langue arabe y a beaucoup résonné, grâce au projet *LEILA* et aux ateliers du programme européen *Livres des deux rives*, dont ATLAS a porté l'important volet traduction coordonné par Jule Rubi, chargée des relations internationales. Mais aussi par la présence en résidence longue de trois traducteurs libanais via le programme *NAFAS*, en soutien aux artistes du Liban, ainsi qu'une traductrice égyptienne, en collaboration avec l'Institut Français d'Égypte. Ainsi, comme souvent avec ATLAS, c'est bien le mot « collaboration » qui revient. Avec différents instituts français – Palerme, Le Caire –, avec l'IREMMO (Institut

de Recherche Maghreb-Moyen Orient), avec les ministères français des Affaires étrangères, de la Culture et de l'Intérieur, mais aussi avec des associations culturelles et de solidarité sur tout le territoire métropolitain, des établissements scolaires et universitaires, et des organisations qui elles aussi font circuler la littérature traduite, tels que l'ATLF, la MEET de Saint-Nazaire, les Espagnols d'ACE Traductores, l'Institut suédois ou la Maison de la Poésie à Paris, entre autres.

2022. Formation continue pour traducteur·ices, rencontres avec d'autres professionnel·les qui travaillent au quotidien avec les langues et la traduction, ateliers pour les jeunes et les moins jeunes, pour les professionnel·les de la traduction littéraire ou pour des personnes allophones récemment arrivées sur le territoire français... ATLAS ne cesse de faire de l'échange son maître-mot, mais surtout de le mettre en pratique ; c'est un travail colossal, souvent invisible (à l'image du métier de traducteur·ice, finalement) porté par une équipe salariée arlésienne très engagée, dont il faut saluer bien bas l'investissement professionnel et humain. Ainsi que celui du fidèle Conseil d'Administration que je préside depuis 2020. Sans oublier les adhérents et sympathisants qui participent à l'année à la vie de l'association : en se formant avec ATLAS ou en animant des formations, en proposant des ateliers *Traducteur d'un jour* dans leur région, en venant à nos manifestations littéraires telles que les *Assises de la traduction littéraire* à Arles et le *Printemps de la traduction* à Paris, en y étant même pour certain·es de précieux bénévoles, et en répondant oui à nos invitations à faire vivre, circuler et connaître avec nous la traduction littéraire et les littératures étrangères. C'est bien la collaboration de toutes ces énergies et ces talents qui font d'ATLAS une association vivante, forte et réjouissante. Une superbe quadragénaire à la bibliothèque revigorée¹.

Margot Nguyen Béraud

Présidente d'ATLAS, traductrice littéraire

Paris, 22 mars 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le Rapport d'activité ATLAS 2020 fera l'objet d'une présentation par Karine Guerre, secrétaire générale, lors de l'Assemblée générale en ligne. Il est téléchargeable et consultable dans sa totalité avec le lien ci-dessous.



► **Télécharger le rapport d'activité ATLAS 2023 :**

www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2023/03/rapport-activite-Atlas-2022-mise-en-ligne.pdf

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Rapport présenté par Gilles ROZIER, trésorier.

L'année 2022 a été une année extraordinairement active. Deux facteurs principaux y ont contribué. D'une part, les reports en cascade des programmes non réalisés pendant la crise sanitaire et dont nous avons voulu préserver les budgets ont été absorbés, venant s'ajouter à un programme d'activité normal. D'autre part, la concentration sur 2022 de la majeure partie des événements liés à *Livres des deux rives*, dont les financements s'évaluent sur deux ans et les actions entre 2021 et février 2023. Le résultat est le plus gros budget et le plus lourd programme d'activité jamais mis en œuvre par ATLAS.

PRODUITS

Recettes propres

Elles s'élèvent à 290 902 €, au lieu de 115 282 €. Cela est dû au financement apporté par le marché public de l'Institut français : 238 600 €. Sans ce marché, les recettes s'élèveraient à 52 302 €, ce qui est une hausse intéressante par rapport à 2021 et 2020 (respectivement 43 182 € et 43 707 €) :

- Les pensions des résidents ont diminué, après une forte augmentation l'année précédente : l'écart est d'environ 1 000 €. Mais le montant est conforme au prévisionnel. Et ce ne sont pas les séjours individuels payants qui ont diminué, au contraire, mais les séjours financés par des bourses extérieures (Sylvie Gentil, LTI Korea, ...).
- Les recettes des *Assises* sont en forte hausse, d'un montant de 8 807 € au lieu de 5 271 €. Nous retrouvons et dépassons de plus de 1 000 € le chiffre de 2019, avant la crise sanitaire, même si la fréquentation a été légèrement moindre par rapport à 2019.
- Les recettes de formation ont retrouvé un niveau normal, conforme au prévisionnel, 17 060 €.
- Les coproductions (8 355 €) sont en baisse, en raison de l'absence de l'atelier de traduction de poésie financé par l'Université PSL en 2022 (financement de l'atelier en partenariat avec l'ENS).

Subventions d'exploitation

La somme des subventions d'exploitation est globalement en baisse (- 11 048 €). Dans le détail, les évolutions sont diverses :

- La hausse des subventions européennes correspond à une évolution de la répartition des budgets prévus pour 3 ans.
- Le budget du CNL est stable.
- Le budget de la DRAC est en hausse, de 32 500 à 38 000 € ce dont nous remercions chaleureusement le Conseiller pour le livre William Jouve, qui a pris cette initiative après avoir vu le résultat du travail sur le *Prix ATLAS des lycéens*.
- Les aides de l'Institut français sont des aides non reconductibles, pour une moitié un reliquat d'une aide reportée et pour l'autre une aide de 6 000 € de l'Institut français d'Italie pour l'atelier multilingue *La Fabrique des humanités : Traduire la pensée critique* organisé à Palerme.
- La hausse de l'aide de la DGLFLF est en trompe l'œil, car les 7000 € versés en fin d'année ont été attribués pour une action à réaliser en 2023.
- La subvention de la Ville d'Arles est stable.
- La subvention de la Région comprend une part récurrente qui est stable, et une part liée à la coopération décentralisée qui est en baisse de 10 000 € (et supprimée en 2023).
- La subvention du Département est stable.

Autres ressources

À ces subventions d'exploitation, il faut ajouter la catégorie comptable des autres ressources, qui comprend l'aide stable de La SOFIA, la contribution du CFC (en hausse de 1 000 €) et les cotisations (en hausse marquée, +1 800 €). Les aides à la formation de l'équipe sont désormais comptabilisées dans la ligne « Transfert de charges d'exploitation ».

Grâce à la reprise des fonds dédiés, la somme des produits d'exploitation est de 932 958 €, en hausse de près de 80 726 €, auxquels s'ajoutent les produits financiers (2032 €) et les produits exceptionnels (700 €).

Fonds dédiés et produits constatés d'avance

Un volume de fonds dédiés de 79 800 € a été repris pour mener à bien les actions reportées en 2022 (25 400 € du budget 2020 et 54 400 € du budget 2021), ce qui atteste de l'activité intense d'ATLAS en 2022, car les fonds dédiés hérités de la crise sanitaire (162 500€) ont été employés dans leur quasi-totalité. Cependant de nouveaux fonds dédiés ont dû être créés. 38 150 € sont reportés de 2022 à 2023, ils concernent :

1. *Levée d'Encres* d'une part pour 11 000 €, grâce à l'aide de La SOFIA qui a changé d'objet et à une subvention complémentaire de fin d'année de la DGFLFL, qui s'avère en fait être une avance sur 2023 (baisse d'un montant équivalent de notre subvention) ;
2. Le programme européen *LEILA*, dont le catalogue de livres à traduire qui nous a été confié a pris du retard. Le fond dédié est de 25 250 € ;
3. Enfin, les 1 900 € restants sont pour une rencontre *Une voix à traduire* et une vidéo pour *l'Observatoire de la traduction automatique* que nous n'avons pas eu le temps de faire.

Les produits constatés d'avance, à la différence des fonds dédiés, ne sont pas la conséquence d'un changement d'attribution d'une aide ou de date de mise en œuvre, ils ne concernent donc pas des actions que nous n'avons pas eu le temps de faire. Ce sont des fonds attribués en 2022 pour les actions prévues en 2023. Ils s'élèvent cette année à 42 800 € et concernent *Livres des deux rives* et *l'Auberge du lointain*.

Total des produits : 935 690 €.

CHARGES

Frais de fonctionnement : 495 736 € (hors fonds dédiés)

La hausse, de 14 552 €, ou encore de 3%, est très mesurée alors que nous voyons entrer dans les comptes pour la première fois les dépenses liées à l'acquisition et à la maintenance de notre nouvelle maison de la rue des Arènes. La dotation aux amortissements à elle seule augmente de plus de 10 000 €.

- Les achats de matières premières et fournitures sont en hausse marquée par rapport à 2021, notamment les fournitures de bureau, ce qui reflète une hausse de l'activité.
- Les services extérieurs sont en légère augmentation, notamment à cause des nouvelles charges de copropriété (+578 €)
- Les autres services extérieurs sont en forte hausse : ils comprennent 4 000 € d'honoraires d'architecte pour le chantier de la rue des Arènes, 6 000 € de frais de notaire et une importante augmentation des honoraires comptables, qui ont flambé en relation avec le projet *Livres des deux rives*, qui a multiplié les lignes et les opérations comptables.
- Les travaux de communication ont en partie été externalisés, pour pallier à l'augmentation du travail. Cela se traduit par l'augmentation importante de cette ligne.
- Pour la deuxième année consécutive, le volume d'emploi a dépassé le seuil d'exonération pour la taxe sur les

salaires, cette fois un peu plus basse que l'an dernier. Celle-ci s'ajoute aux dépenses de formation continue pour constituer une hausse de près de 3 500 euros en Impôts et taxes par rapport au prévisionnel.

- Les frais d'enregistrement auprès du notaire de l'achat de la rue des Arènes (droits de mutation), contribuent à la hausse pour 20 234 €.
- La masse salariale retrouve cette année son niveau normal après une année 2021 marquée par des indemnités de départ à la retraite et des ruptures conventionnelles et périodes de tuilage, qui rendent la comparaison difficile.
- Les redevances et abonnements sur logiciel ainsi que les prestations informatiques augmentent (zoom, soundcloud, adobe..).
- Les dotations aux amortissements font plus que doubler suite à l'investissement immobilier (9 828 € en 2021/ 20 262 € en 2022).

Charges directes par action

Détail des charges directes (autres que le fonctionnement général) liées aux « Actions spécifiques » :

- **La résidence (séjours de traducteurs)**

Les charges sont en hausse et s'élèvent à 30 000 € (+3 162 €). Elles restent cependant inférieures au prévisionnel (31 300 €). La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des bourses attribuées aux traducteurs (15 566 €).

- **Les Assises de la traduction littéraire**

Coût : 84 431 €. En baisse marquée par rapport à 2021, où nous avons délibérément choisi d'être fastes, après l'édition en ligne frustrante de 2020. Nous revenons donc vers un étiaje normal, tout de même en hausse importante par rapport à 2019 (70 317 €). Cette hausse est en grande partie liée à l'augmentation des coûts de restauration, de voyage et d'hébergement des intervenants en lien avec l'inflation.

Nous avons fait des économies sur les locations de salle, (- 2 242 €), avec une occupation moins longue du théâtre.

L'artistique, si on globalise les revenus accessoires aux droits d'auteur, cachets d'intermittent et honoraires, le montant global de 16 225 € est en légère hausse par rapport à 2019 (+374 €), mais inférieur au prévisionnel (-3 205 €), notamment pour les cachets artistiques.

Nous avons fortement réduit le budget consacré aux captations (1 549 € au lieu de 7 000 €).

La technique (salaires, factures et locations mobilières = 11 762 €) connaît une évolution inverse : + 3 080 € par rapport à 2019 et même + 2 262 € par rapport au prévisionnel 2022. L'équipe était exsangue après l'édition 2021, nous avons pris des mesures de renfort.

Un autre poste en forte augmentation regroupe les frais de déplacement. Le prévisionnel (9 200 €) est dépassé de plus de 4 000 € (13 219 €) et de 4 573 € par rapport à 2019. Le coupable principal est la SNCF.

L'inflation a également pesé sur les frais de réception, les restaurateurs arlésiens ayant fortement augmenté leurs prix. Le prévisionnel (6 500 €) est dépassé de 1 932 € (8 432 €). La communication suit une courbe équivalente (+1 985 € par rapport au prévisionnel), les frais d'impression ayant notamment fortement augmenté.

L'inflation est donc bien visible dans les comptes des Assises sur les postes où nous dépendons de prestataires extérieurs. Ces trois postes à eux seuls sont responsables de 8000 € de dépassement, ce qui correspond à 10% du budget. Si le prévisionnel, qui était de 83 100 €, est globalement tenu, c'est grâce à des économies qui nous déplaisent car elles portent sur l'artistique, la captation et la réduction en nombre et en horaire des lieux disponibles.

- **Le Printemps de la traduction**

Les charges sont de 16 059 €, à comparer aux 16 200 € de l'édition 2019. Elles sont également en dépassement par rapport au prévisionnel (14 300 €). L'édition se voulait plus ramassée qu'en 2021. Les budgets artistiques sont conformes au prévisionnel, l'augmentation des coûts est due aux tarifs des hôtels parisiens, qui ont fortement aug-

menté leurs tarifs après la crise sanitaire, avant même l'inflation due à la crise du gaz.

- Avec la fin du financement de **La Fabrique des traducteurs** par l'Institut français, celle-ci n'est désormais plus un programme comptabilisé à part, l'atelier français arabe étant comptabilisé dans la *Maison Méditerranéenne de la traduction* et l'atelier de la *Fabrique des Humanités* avec la formation continue.

- **Le Prix ATLAS des lycéens :**

C'est un programme qui grandit, à la fois en nombre d'élèves, d'établissements, de bibliothèques partenaires concernées, de rémunération des traducteurs, d'ateliers préparatoires, et de visibilité.

Le budget réalisé a quasiment doublé avec 12 291 €. Il reste en deçà du prévisionnel (14 300 €) mais reflète la montée en puissance.

- **La vie littéraire au CITL (*Une voix à traduire + Passage de l'étranger*)**

Le résultat global est de 14 371 € au lieu de 8 912 € et de 5 269 € les années précédentes, grâce au report en 2022 des rencontres annulées en 2021 (10 rencontres au lieu de respectivement 7 et 4). Le résultat reste en deçà du prévisionnel (une rencontre de plus était prévue, mais a dû être reportée en 2023).

- **Grand prix de la Ville d'Arles :** la charge est en baisse : 7 391 € au lieu de 8 258 € en 2021, mais reste conforme au prévisionnel.

- **Développement international**

Les charges d'un montant de 5 203 € sont à peu près stables.

- **Formation continue :** la charge est de 27 223 € en 2022, ce qui témoigne d'une activité qui a bien repris après les années de crise : 12 502 € en 2021 contre 17 151 € en 2019.

- **Action culturelle :** 5 107 € au lieu de 2 050 €. De même, l'activité a repris.

- **Observatoire de la traduction automatique**

La charge est en baisse (7 053 € au lieu de 10 512 €) mais à peu près conforme au prévisionnel (8 000 €). Un entretien vidéo a été reporté sur 2023.

- **Maison méditerranéenne de la traduction.**

Ce programme comprend cette année quatre sous-programmes : *NAFAS*, *Livres des deux rives*, *LEILA* et *Levée d'encre*. Le programme étant variable d'une année à l'autre, il convient plutôt de se référer au budget prévisionnel pour comparer le réalisé.

1) Pour *NAFAS*, celui-ci est respecté, sans surprise.

2) L'écart entre le budget prévisionnel (174 700 €), et le budget réalisé (108 109 €), est particulièrement sensible au niveau du sous-programme *Livres des deux rives*. Cet écart s'explique, d'une part, par le fait qu'une partie des charges prévues dans le prévisionnel de 2022 ne seront effectives qu'en 2023 (année d'achèvement du programme). Les 35 800 € de produits constatés d'avance permettront d'affronter ces charges. D'autre part, l'écart est aussi à attribuer à l'excellente gestion de la responsable des projets internationaux, Jule Rubi, qui a réussi à faire d'importantes économies au niveau des frais d'hébergement et de réception. Enfin, les voyages d'un pays maghrébin à l'autre ayant été entravés pour des questions de visas, les candidatures locales ont souvent été privilégiées, diminuant d'autant les frais.

3) Pour *LEILA*, le réalisé (38 552 €) est presque conforme au prévisionnel (39 600 €).

4) Pour *Levée d'encre*, voyant que d'autres parties du programme seraient excédentaires, nous avons décidé d'être plus généreux en fin d'exercice budgétaire. Le prévisionnel (18 200 €) est dépassé par le réalisé (29 300 €).

- Pour **Quai des Langues**, la charge est en baisse (- 5 374 €), mais un peu supérieure au prévisionnel (+ 1 385 €). Le programme, dont le financement ne suit pas l'année calendaire, varie en volume d'une année à l'autre. La comparaison avec les années précédentes n'est pas pertinente.

RÉSULTAT = + 21 069 € (2,3 % DU BUDGET RÉALISÉ)

FONDS ASSOCIATIF (RÉSERVE)

Il est consultable dans le bilan passif. Avec le versement du résultat en report à nouveau, il passe de 190 399 € à 211 468 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Il s'agit de la subvention en nature de la Ville d'Arles, qui n'affecte pas le résultat car elle figure en charges et en produits. Elle est en baisse pour 2022 pour un montant de 91 766 € (97 189 € en 2021).

CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire pour ATLAS : **+ 21 069 € (2,3 % du budget réalisé)**. Cet excédent est utile pour mettre à niveau le fonds associatif d'une association qui grandit, et qui pourrait devoir faire face en cours d'année à une augmentation de son budget prévisionnel pour l'année en cours et l'année 2024. Il participe ainsi à sa consolidation financière.

Même s'il reste encore quelques reports minimes imprévus d'une année sur l'autre, le volume des fonds dédiés à fortement décru, parachevant ainsi le report des actions et des budgets afférents hérités de la crise sanitaire. C'est le résultat de l'implication du CA et de l'équipe salariale d'ATLAS, qui s'est employée à mettre en œuvre les reports, tout en assumant le programme 2022 qui était le plus ambitieux jamais réalisé par l'association.

Le budget a été globalement respecté et maîtrisé.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



► Télécharger le rapport de la Commissaire aux comptes :

www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2023/03/Rapport-sur-les-comptes-annuels-2022-Association-ATLAS-S-igne.pdf

COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT



TALENZ
ARES

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'Association ATLAS, pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	739 468	euros
Produits d'exploitation :	932 958	euros
Résultat net comptable :	21 069	euros

Fait à Arles,
Le 28 février 2023

Expert-Comptable
Nadine DELLAC

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	9 514	9 514		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	48 000		48 000	
	Constructions	402 397	116 173	286 223	28 810
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 759	12 087	3 672	3 485
	Autres immobilisations corporelles	97 820	83 842	13 978	11 131
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	20 620		20 620	40 620	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	594 110	221 617	372 493	84 047
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	245		245	450
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 110		33 110	6 218
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	147 950		147 950	72 482	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	172 480		172 480	381 071	
DISPONIBILITES	9 120		9 120	17 733	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 070		4 070	3 922
	TOTAL (II)	366 975		366 975	481 876
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	961 085	221 617	739 468	565 923
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	190 399	157 093
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	21 069	33 306
	Total des fonds propres (situation nette)	211 468	190 399
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	2 820	3 520
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	2 820	3 520
	Total des fonds propres	214 287	193 918
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	38 150	72 800
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	38 150	72 800
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	25 443	29 545
	Total des provisions	25 443	29 545
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	307 108	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 363	15 041
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	86 022	157 264
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	295	1 456	
Produits constatés d'avance	42 800	95 900	
	Total des dettes	461 588	269 660
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	739 468	565 923
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 068,93	33 305,62
	(1) Dont à moins d'un an	171 837	269 660
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	10 574	8 746
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	290 902	115 282
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	454 496	465 544
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	87 000	86 213
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 165	32 318	
Utilisations des fonds dédiés	72 800	144 100	
Autres produits	21	29	
Total des produits d'exploitation	932 958	852 232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	16 040	16 009
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	285 374	214 432
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	31 250	14 076
	Salaires et traitements	276 744	296 630
	Charges sociales	127 340	138 054
	Dotation aux amortissements et dépréciations	20 262	9 828
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	38 150	54 400
Autres charges	116 683	77 744	
Total des charges d'exploitation	911 843	821 173	
RES ULTAT D'EXPLOITATION	21 115	31 059	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 115	31 059
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	609	485
	Autres intérêts et produits assimilés	1 423	997
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 033	1 482
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 779	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 779	
RESULTAT FINANCIER		(746)	1 482
RESULTAT COURANT avant impôts		20 369	32 541
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	700	1 480
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		700	1 480
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		68
	Sur opérations en capital		647
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			715
RESULTAT EXCEPTIONNEL		700	765
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		935 691	855 194
TOTAL DES CHARGES		914 622	821 888
EXCEDENT ou DEFICIT		21 069	33 306
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		91 766	97 189
Bénévolat			
TOTAL		91 766	97 189
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		91 766	97 189
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		91 766	97 189

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT S.A.R.L.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION ATLAS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31/12/2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Nîmes, le 10 Mars 2023

S.A.R.L BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT
Signé électroniquement le 10/03/2023 par Marie-Noëlle Goulet
Marie-Noëlle GOULLET

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATLAS : PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS

Jakuta ALIKAVAZOVIC – Autrice et traductrice littéraire de l'anglais

Autrice de langue française, traductrice de l'anglais, de langue maternelle bosno-monténégrine, ma vie professionnelle autant que personnelle se passe dans un éternel va-et-vient entre les langues. Je me propose aujourd'hui de mettre ce mouvement au service d'ATLAS, non seulement en qualité de membre du jury du *Grand Prix de la Traduction*, que j'ai rejoint pour l'édition 2022, mais également en tant que membre du CA, dans le but de contribuer à l'invention collective, concrète, de moyens pour alimenter l'intérêt des professionnels et éveiller celui des profanes à l'égard de la traduction.

Paul LEQUESNE – Traducteur littéraire du russe

Voilà 10 ans que notre bel ATLAS me porte sur ses épaules puissantes, je m'y fais chaque année plus vieux et plus lourd sans doute, on dit même que je serais le plus ancien de son conseil d'administration, ce que je me refuse à croire, car il me paraît toujours y siéger pour la première fois, tant les activités de l'association sont multiples et variées, évoluent au fil du temps, se transforment, essaient même à travers l'Europe.

Je reste curieux de son devenir, et aimerais le suivre encore quelques années sur son chemin fantasque et prolifique, voir comment il s'y prend avec les jeunes traducteurs et trices, quels projets il bâtit encore pour entraîner sur sa route d'autres créatures de son espèce, quels plans il dessine pour accueillir nos sœurs et frères accourus de la terre entière en la bonne ville d'Arles, quelles mesures il adopte devant la montée en puissance des machines numériques. Bref, pour le voir vivre, et l'aider de mon mieux.

Karine REIGNIER-GUERRE – Traductrice littéraire de l’anglais

Née en 1970 à Paris, j’y ai étudié les lettres classiques, le russe et l’anglais, avant d’aller respirer l’air du large, traduisant un roman à chaque escale. Peu à peu, la traduction m’a entraînée vers des voyages de plus en plus immobiles, au cœur d’un texte, d’une langue, d’une pensée. Aujourd’hui établie à Arles, j’explore avec bonheur fictions et non-fictions. Chargée de cours et tutrice en master de traduction littéraire à l’université Paris-Cité et à l’université d’Avignon, j’aime partager et transmettre. Au terme de trois heureuses années de mandat au sein du conseil d’administration d’ATLAS, je serais honorée de poursuivre l’aventure au côté de son équipe comme de ses adhérents, pour promouvoir et défendre, en ces temps chahutés, la traduction littéraire auprès des professionnels comme du grand public.

Gilles ROZIER - traducteur littéraire du yiddish et de l’hébreu, romancier, éditeur

Élu au conseil d’administration d’Atlas en 2020, je sollicite un nouveau mandat.

Durant ces trois ans, j’ai pu, je l’espère, apporter mes compétences en matière dans les domaines de la culture hébraïque et de la culture yiddish et de la culture juive en général, ainsi que dans le domaine de la gestion et de l’animation d’événements littéraires.

Traducteur du yiddish et de l’hébreu, je suis également romancier et éditeur, cofondateur en 2016 des éditions de l’Antilope. De 1994 à 2014, j’ai été directeur de la Maison de la culture yiddish.

atlas Association pour la promotion de la TRADUCTION LITTÉRAIRE

ATLAS ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

SIRET N° 333 643 617 00041

COLLÈGE INTERNATIONAL DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES ESPACE VAN GOGH 13200 ARLES - FRANCE

HÔTEL DE MASSA, 38 RUE DU FAUBOURG-SAINT-JACQUES 75014 PARIS - FRANCE

TÉL. : +33 (0)4 90 52 05 50 / atlas@atlas-citl.org



atlas.citl



ATLAStrading



ATLAS - Association pour la promotion de la traduction littéraire



TV ATLAS



Radio ATLAS

www.atlas-citl.org